

L'Industriel du Rhône

JOURNAL HEBDOMADAIRE

TRAVAUX PUBLICS — MÉTALLURGIE — ÉLECTRICITÉ — AGRICULTURE — COMMERCE — FINANCES

Annonces judiciaires et légales. . . 25 c. la ligne.
Les autres annonces se traitent à forfait.

Administration : 29, cours Gambetta, à Lyon

Abonnements : Départements 6 fr.
— Union postale 8 fr.

L'industrie subit, en ce moment, une crise qui atteint tout le commerce en général, de là, un certain ralentissement dans l'exécution des travaux publics et particuliers.

Toutefois, s'ils n'ont pas été poussés avec la même activité qu'au début, ils se poursuivent quand même et chaque année nous constatons l'établissement d'une nouvelle voie ferrée, la réfection d'un port, l'établissement d'un canal et l'élévation de plusieurs grands bâtiments.

D'après les récentes adjudications qui ont été données et surtout d'après les nombreux projets à l'étude, il nous semble qu'un avenir meilleur succédera bientôt à l'acalmie que nous venons de traverser. En effet, la région lyonnaise va, dès aujourd'hui, fournir des éléments à l'activité des entrepreneurs et des constructeurs. Le chemin de fer de l'ouest lyonnais est en cours d'exécution; le grand tunnel de Saint-Clair à Collonges, destiné à relier les deux gares de la Compagnie P.-L.-M., va bientôt être mis en adjudication; l'étude du chemin de fer de Chasse à Miribel est sur le point d'être terminée; les tramways à traction mécanique de la Guillotière à Saint-Fons, de la place des Cordeliers à Bron commenceront prochainement leurs travaux et le nouveau funiculaire, dont l'enquête est commencée, pourra, les formalités terminées, être exécuté.

En même temps que ces travaux s'accompliront, la ville de Lyon poursuit, avec activité, les grands projets qui ont été votés par le Conseil municipal. Une question que nous suivrons avec le plus vif intérêt est celle des eaux pour l'alimentation de la ville. Depuis trop longtemps la population attend une solution que nous espérons annoncer avant peu.

La réfection des ponts, dont l'urgence se faisait sentir, se poursuit. Les ponts provisoires sont adjudgés, et déjà les travaux du pont Morand sont en pleine activité.

Nous aurons également à entretenir nos lecteurs des améliorations qui seront apportées dans notre région, des bâtiments à construire, des percements et des élargissements des rues de notre cité.

C'est dans le but de renseigner exactement capitalistes, entrepreneurs et constructeurs sur tous les travaux à exécuter dans le sud-est de la France, que nous avons fondé l'*Industriel du Rhône*. Toutes les questions de chemins de fer, de tramways et de constructions trouveront place dans nos colonnes.

Notre correspondant de Saint-Etienne fera pour le bassin de la Loire un compte rendu sur les houillères et les usines métallurgiques; renseignant nos lecteurs sur les améliorations apportées, soit dans l'exploitation des mines, soit dans l'outillage des usines.

L'électricité et tant à l'ordre du jour et devant, dans un avenir prochain, amener dans notre industrie un bouleversement complet, nous en suivrons les progrès et publierons avec soin les expériences nouvelles et les inventions qui seront déposées.

Depuis quelques années, on s'occupe plus activement de l'agriculture et on veut lui donner un essor plus considérable. La dérivation des eaux du Rhône pour féconder les plaines riveraines revient à l'étude et nous espérons que cette question sera tranchée favorablement.

Nous ne négligerons rien de ce qui pourra intéresser nos agriculteurs et nous donnerons des indications sur les machines agricoles perfectionnées, le

mode d'emploi et leur utilité, ainsi que les produits pouvant améliorer le sol et pouvant le rendre plus productif.

Notre commerce, qui périclite par suite de la concurrence étrangère et surtout par les prix trop élevés des transports, trouvera dans nos colonnes tous les renseignements pouvant lui être utiles.

La question financière fera également l'objet de notre publication et nous mettrons nos lecteurs au courant des différentes variations des valeurs cotées ou non cotées se traitant à la Bourse de Lyon.

L'Administration du journal recevra avec reconnaissance toutes les communications qui lui seront faites et insérera tout ce qui pourra intéresser la région du Sud-Est. De même elle se met entièrement à la disposition de tous les industriels et entrepreneurs pour leur donner tous les renseignements concernant les différentes branches de l'industrie, les travaux publics et le commerce.

Étude sur la question des Eaux

La question des eaux d'alimentation de la ville de Lyon est peut-être celle qui, depuis son apparition, a soulevé le plus de passion à cause des intérêts très importants qui la dominent et que sa solution doit trancher en faveur des auteurs ou parrains d'un seul projet privilégié, parmi le grand nombre de ceux que ce grand mobile a fait éclore et élaborer dans le but de décrocher la timbale.

La discussion s'est embrouillée, puis aigrie de cette avalanche. On a chuchotté tout bas de basses compromissions, on a même prononcé tout haut le gros mot de compensation.

Nous voulons fermer complètement, quand à présent, les oreilles à ces on dit, et n'envisager la question qu'au point de vue des intérêts de la ville de Lyon, c'est-à-dire des contribuables seuls pleinement intéressés en elle, et mieux encore les seuls intéressés à une solution rationnelle et juste du problème posé.

Il y a dix années que la question des eaux a été soulevée, depuis plus de sept années elle est soumise à l'attention de nos corps élus, et pourtant elle attend encore une solution; nous nous demandons même si elle a fait un pas en avant ou un pas en arrière.

Nous avons en effet sous les yeux un arrêté signé Berger, préfet du Rhône, qui nomme une première commission dite, celle-là, commission spéciale ou d'étude, instituée à l'effet (nous citons l'article 1^{er}) de rechercher les meilleurs moyens d'accroître le volume et d'améliorer le régime des eaux de la ville de Lyon, MM. Dubois, Valensaut, Clapot, Cheron, Grinand, Gailleton, Langlade et Aynard, membres du conseil municipal, MM. Berthoud et Raulin, professeurs à la Faculté des sciences, MM. Delocre, ingénieur en chef du département, Jacquet, ingénieur en chef du service spécial du Rhône, Domenget, ingénieur en chef de la voirie. Boutiron, ingénieur des mines et Petit, ingénieur de la navigation du Rhône, faisaient partie de cette commission que l'on aurait dû charger, non pas de rechercher, ainsi qu'il est dit dans l'article premier de l'arrêté Berger, les meilleurs moyens d'améliorer le régime des eaux à Lyon, mais tâche plus modeste si on moins ardue, ainsi que l'avenir devait nous le prouver, de choisir parmi les projets qui lui étaient soumis celui qui offrait une quantité d'eau suffisante et la garantie de fournir réellement cette quantité d'eau dans des conditions aussi avantageuse que possible pour la ville de Lyon et les abonnés, c'est-à-dire pour tous les contribuables.

Le travail de cette commission aurait été beaucoup simplifié de ce fait et ses délibérations débarras-

sées de plusieurs anciens projets qui attirèrent son attention. Quelques-uns de ces projets remontaient à la domination romaine, les plus récents à l'administration de M. Terme, c'est-à-dire à 1840, et personne n'y songeait plus; mais voilà la commission instituée à l'effet de rechercher les meilleurs moyens d'accroître le volume et d'améliorer le régime des eaux de la ville de Lyon prenant ce rôle au sérieux ou plutôt à la lettre, nous offrirait cette grotesque plaisanterie de nous faire croire qu'elle avait un instant songé sérieusement à alimenter la ville de Lyon, près de quatre cent mille habitants, avec les eaux des faibles ruisseaux qui descendent de quelques groupes des Cévennes qui entourent Lyon du nord au sud-ouest, les monts d'Or, de l'Argentière et du Pilat.

Ces projets sont examinés sous les numéros 1, 7 et 8 du rapport de la sous-commission; car nous allons oublier de conter au public lyonnais que la commission de 15 membres instituée le 13 décembre 1878, à l'effet de rechercher, etc, n'eut que trois séances: la première le 20 décembre 1878, la deuxième le 30 décembre 1878, et la dernière le 25 décembre 1879.

Que fit-elle dans sa séance du 20 décembre 1878? Nous l'ignorons, peut-être nomma-t-elle son président, M. Aynard, mais dans sa séance du 30 décembre, elle s'empressa de nommer une sous-commission, dite sous-commission technique. Nous prions nos lecteurs d'excuser notre irrévérencieux sans gêne, mais afin de leur permettre de se reconnaître au milieu de l'imbroglio des sous-commissions, techniques ou non, qui ont suivi, nous sommes obligés de leur donner un numéro d'ordre au fur et à mesure de leur apparition, donc nous appellerons celle-ci sous-commission technique n° 1.

Cette sous-commission qui était composée de MM. Berhaud et Raulin, professeurs à la Faculté des sciences, Jacquet et Delocre, ingénieur en chef des ponts et chaussées Boutiron, ingénieur des mines, et Petit, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées. se mit immédiatement à l'œuvre et ne se borna pas à examiner la valeur du projet Michaud, ainsi qu'elle le dit elle-même dans son rapport, et dont nous aurons bientôt à nous occuper d'une façon plus spéciale, elle chercha en outre à se rendre compte des divers moyens par lesquels il serait possible de parer à l'insuffisance de la distribution d'eau actuelle.

Enfin, dans sa séance du 25 février 1879, la commission adopta les conclusions du rapport présenté par M. Delocre au nom de la sous-commission technique chargée de l'examen des divers projets et émit l'avis: « Que le projet dressé par M. l'ingénieur Michaud était de beaucoup supérieur, aussi bien au point de vue résultats qu'à celui de l'économie financière, à tous ceux étudiés jusqu'à ce jour pour amener les eaux potables à Lyon.

RÉAUMUR.

(A suivre.)

MINES DU VALGAUDEMARD

CANTON DE SAINT-FIRMIN (HAUTES-ALPES)

Description de la vallée du Valgaudemard.

La vallée du Valgaudemard appartient au groupe le plus relevé des Alpes Dauphinoises, elle part de leur versant occidental, court environ Est-Ouest, avec des inflexions légères, et débouche sur la route nationale de Grenoble à Marseille, dans la vallée du Drac. A son point d'intersection avec cette dernière, elle est distante de Gap de 30 kilomètres, et de 70 kilomètres de Grenoble.

La longueur totale de la vallée du Valgaudemard est d'environ 30 kilomètres. En la remontant on y rencontre successivement les villages et hameaux suivants:

Saint-Firmin, chef-lieu de canton, Le Séchier, Lachaux, Les Barangears, Saint-Maurice, La Loubière, La Chapelle, Rif-de-Sap et quelques autres hameaux de moindre importance. La population totale de la vallée est de 6,000 habitants. Les villages sont reliés entre eux par une route parfaitement accessible aux voitures, et pour laquelle des fonds d'entretien sont alloués annuellement, soit par les communes, soit par le département.

Cette vallée est parcourue par le torrent la *Severaisse*, dont les eaux abondantes descendent des glaciers, ne tarissant jamais, et reçoit de nombreux affluents, entre autres celui de la Navette qui offre cette particularité de ne pas geler, même dans les hivers les plus rigoureux. Cette circonstance est due à la direction de la vallée à laquelle la Navette a donné son nom, et qui, courant Nord-Sud, reçoit en toutes saisons l'action des rayons solaires.

La Navette débouche dans la vallée de la Severaisse, elle traverse, en y entrant, le village de La Chapelle, centre naturel des établissements divers et notamment de préparations mécaniques et de lavage qu'entraîneront les exploitations futures. Cette vallée de la Navette mérite une attention spéciale, en ce qu'elle contient les affleurements du principal filon dit, le Pendillon, et de divers gîtes de cuivre peu explorés encore, mais donnant des échantillons riches, et qu'ont pourrît, plus tard annexer à ceux déjà concédés, et par conséquent disponibles.

Le Valgaudemard forme un district métallifère où le plomb et le cuivre semblent dominer. Il doit se rattacher à une exploitation unique par la nature des lieux et la multiplicité des gisements, de façon à ce que ces derniers se prêtent un concours mutuel de compensation, le produit des uns devant aider à l'exploitation la plus complète des autres, sans secousses ni perturbation, comme il arrive trop fréquemment. Il faut bien se rendre à l'évidence des faits qui démontrent la persistance des gîtes, la chute de bien des entreprises est surtout due à l'incomplet développement des recherches dont elles sont l'objet. Nul doute que l'administration des mines ne donne son assentiment à un projet présenté sous un point de vue aussi large que fécond et appuyé sur des capitaux suffisants.

De l'avenir des Mines du Valgaudemard.

Les vallées des Alpes nous semblent appelées à jouer, dans un avenir prochain, un rôle important dans la production minérale de notre pays. Le développement des chemins de fer projetés ou en voie d'exécution en amènera les produits dans le bassin de la Méditerranée, à des prix qui soutiendront une concurrence avantageuse avec les produits similaires qui alimentent aujourd'hui les usines de Marseille et de la vallée du Rhône. La conquête des éléments industriels des Alpes devient d'autant plus importante que les tendances des pays producteurs doivent transporter à Marseille les matières premières dont la manipulation constitue actuellement pour elle un privilège en quelque sorte exclusif, mais néanmoins peu rationnel.

Quel que soit le nombre des gîtes métallifères compris dans le district du Valgaudemard, et qu'il sera très facile de rattacher aux exploitations projetées, il ne sera question ici que du filon de plomb du Pendillon, qui est l'objet d'une demande en concession. Les publications relatives à cette demande ont été affichées à la date du 28 janvier 1884, et leur durée s'est accomplie sans qu'aucune opposition se soit produite.

Filon du Pendillon

Le filon du Pendillon affleure dans la vallée de la Navette, au midi du village de La Chapelle, à une distance de 3 à 4 kilomètres. Le hameau des Portes, situé dans la vallée même de la Navette, est beaucoup plus voisin encore du filon, il est bâti en quelque sorte sur des affleurements, à cinq cents mètres en dessous des travaux d'exploration existants.

Direction

La direction générale du filon court de l'est à l'ouest, c'est-à-dire à peu près parallèlement à la vallée du Valgaudemard, dont il coupe un des reliefs principaux par les contre-forts.

Inclinaison

L'inclinaison est de 75° environ, il plonge au nord, c'est-à-dire du côté du Valgaudemard.

Puissance. — Nature des gangues

La puissance moyenne du filon constatée par des explorations récentes, sur trois points distants de 30 mètres environ les uns des autres suivant la verticale, ne peut être évaluée à moins d'un mètre, ce qui est l'épaisseur moyenne des filons les plus connus des Alpes dauphinoises. Les gangues habituelles sont la Baryte et le Quartz, bien que ce dernier semble dominant.

Roche encaissante, leur nature

La roche encaissante paraît appartenir aux Protogynes, et l'élément tlaqueux en constitue la nature. Aux abords du filon, de nombreux réseaux de veines quartzueuses se font remarquer, la montagne quoique très fendillée dans son ensemble, est plutôt massive que schisteuse.

Travaux exécutés. — Leur développement

Déjà trois galeries superposées, et partant du jour, ont été pratiquées en direction, elles constatent jusqu'à une profondeur de 150 à 160 mètres, une allure très régulière. Du niveau supérieur au niveau moyen, un puits incliné, foncé sur un renflement du filon, donne une idée satisfaisante du remplissage du filon, suivant son inclinaison. Le développement total des puits et galeries s'élève à plus de 300 mètres, ces travaux accusent une concentration remarquable du minerai à mesure qu'on pénètre dans la montagne.

Inutilité de travaux de soutènement.

Les parois du filon sont assez solides pour ne pas devoir exiger de travaux de soutènement autres que ceux des gradins, seulement les éponges présentant fréquemment des surfaces lisses et onctueuses, très favorables à l'abattage.

Du minerai, sa richesse en plomb, en argent.

A ne considérer que les travaux de la galerie moyenne, les plus développés et dont l'avancement est de 80 mètres suivant la direction, la concentration de la galerie à cette distance, est de nature à faire concevoir des espérances très positives sur la progression croissante de richesse, ainsi qu'il résulte du reste des échantillons que l'on a pris sur les lieux. — A l'essai, l'échantillon pris près des affleurements a donné 35 gr. plomb, 7 gr. argent, et l'échantillon pris à l'avancement a donné 45 gr. plomb et 22 gr. argent.

Cependant, il n'est pas permis encore de considérer les minerais de ce filon autrement que comme minerai de bocard, mais on peut penser, qu'envisagé même sous ce seul aspect, l'exploitation ne saurait manquer d'en être avantageuse ainsi qu'il résulte, du reste, des calculs auxquels on s'est livré pour établir la comparaison entre les prix de revient des minerais et le prix de vente.

On nous écrit de Nantua la lettre suivante, qui peut intéresser bon nombre de nos lecteurs :

Monsieur le Directeur de l'Industriel du Rhône.

L'élévation subite de la température vient de provoquer la fonte des neiges dans notre vallée et déblayer, en partie, les chemins de nos montagnes qui devenaient impraticables.

Les glaciers de Sylans ont profité des dernières fortes gelées pour emmagasiner des milliers de mètres cubes de glace, dans les vastes entrepôts que possède la Société des glaciers de Paris, propriétaire, depuis deux ans, de la concession de ce joli petit lac, et de toutes les constructions et agrès qui en dépendent.

La direction de cette grosse affaire est restée confiée à M. Moinat, le précédent propriétaire de cette exploitation, dont la vigilance incessante est à la hauteur de la tâche qui lui incombe. Durant le ramassage de la glace il a su prévenir, jusqu'à cette heure, les accidents inhérents à cette industrie, qui n'est pas sans quelques dangers pour les nombreux ouvriers occupés à couper les glaçons destinés à être logés dans les glaciers, à l'aide d'engins perfectionnés, actionnés par plusieurs locomobiles, ce qui simplifie beaucoup la besogne et remplace avantageusement l'ancien ramassage à la main trop long et surtout coûteux.

Nous avons appris, avec une certaine satisfaction, la reconstitution d'une Société d'exploitation de nos gîtes de belle pierre blanche, et des riches carrières de marbres, récemment découvertes, le long de notre ligne ferrée de Nantua à Bellegarde.

Cette Société, qui a pris le titre de Société d'exploitation industrielle du val de Sylans et du Haut-Bugey, insère dans son programme qu'elle va procéder immédiatement au manufacturage par machines-outils brevetées, des pierres blanches tendres et demi-dures, renfermées dans ses propriétés et notamment sur Laleyriat, dont elle a la concession exclusive sur plus de cent hectares.

Les récentes carrières ouvertes en automne dernier dernier, à quelques mètres de la gare, ont révélé des gîtes puissants, inépuisables, de superbe qualité et d'un grain exceptionnel.

La Société d'exploitation du val de Sylans va aussi triturer les débris des carbonates si purs qu'elle possède, l'industrie en emploie, à l'heure actuelle, des quantités énormes, dans toutes ses verreries, papeteries, fabriques de produits chimiques, hauts-fourneaux, etc., etc., qu'elle livrera dans la région et à l'exportation, notamment en Piémont et dans toute la Suisse française et allemande.

Les beaux baux de fossiles phosphatés seront également pulvérisés pour être livrés à l'agriculture et à la viticulture qui vont en faire un grand usage.

Le prix de revient exceptionnel de tous ces produits est de nature à défier toute concurrence, étant donné la puissance des gisements qui entourent la gare de toutes parts, de même que la facilité d'extraction qu'offrent ces monts privilégiés sur lesquels de grands frais ont été faits pour réunir une telle agglomération de richesses ignorées.

Dans une autre correspondance je vous parlerai des usines de Bellegarde et du beau barrage Dumont, qui va fournir plusieurs centaines de chevaux de force motrice.

Je vous entretiendrai aussi des plaintes de nos marchands de bois et de planches qui ne peuvent plus soutenir la concurrence des arrivages étrangers; une certaine augmentation de droits de douane est demandée par nos industriels sur les bois bruts et ouvrés qui arrivent journellement en France.

Veuillez agréer...

X.

Association générale de l'Industrie française

Dans sa séance annuelle tenue à Paris au Grand-Hôtel le 27 janvier courant, l'Association générale de l'Industrie française a émis différents vœux concernant les intérêts généraux du travail national, notamment celui de la réserve des travailleurs français dans les adjudications des fournitures de l'Etat.

Un autre est relatif à la suppression des tarifs de pénétration.

Après un discours de M. L. Donze, avocat, sur la question de la propriété industrielle, elle a encore émis le vœu que son bureau fit une démarche auprès du ministre du commerce pour lui représenter l'urgence et la gravité de la question de la révision ou de la dénonciation de la convention internationale du 11 mars 1883.

On sait que cette convention, au sujet de laquelle doit avoir lieu la conférence de Rome, le 26 avril prochain, est l'objet de réclamations ardentes de la part des chambres de commerce françaises.

Le bureau de l'Association générale de l'Industrie française, conformément à ce vœu, demandera incessamment audience à M. Lockroy, ministre du commerce et de l'Industrie.

Il pourrait même se faire que la question fût portée à la tribune sous forme d'interpellation par un des députés qui assistaient à la réunion.

SOL D'ATELIER ÉCONOMIQUE

Nous lisons dans le journal la *Nature* des renseignements qui sont fournis par M. A. Gobin, ingénieur des ponts et chaussées, à Lyon, qui sont d'une grande utilité pour nos industriels :

On peut établir économiquement un sol d'atelier par les deux procédés suivants : le premier donne une surface dure et résistante ; il est employé avec succès pour les chapas de voûtes. Le second est encore plus économique, mais il donne un sol moins dur, il a été employé dans les magasins de l'arsenal de Toulon comme revêtement de la surface de la voie et de l'entrevoie des chemins de fer de service.

Premier procédé. — Pilonner fortement le sol de l'atelier après avoir humidifié au besoin le sous-sol par un arrosage préalable. Appliquer sur cette surface bien nivelée une couche de 0.06 (six centimètres) d'épaisseur de mortier pulvérisé ayant la composition suivante : chaux de Teil en poudre, 340 kilogrammes ; sable tamisé fin, 945 kilogrammes ; eau 70 à 75 litres.

Ce mortier est pulvérisé. On bat fortement la couche étendue sur le sol, avec une savate ou un pilon, jusqu'à ce que le mortier ait assez de consistance pour résister à la pression du doigt, puis on unit la surface en y passant fortement du plat de la truelle. On recouvre ensuite provisoirement cette surface de sable qu'on maintient constamment humide afin que le durcissement du mortier se fasse dans de meilleures conditions. Si l'on était pressé, on remplacerait la chaux de Teil par du ciment de Portland ou mieux encore par du ciment Vicat, à prise lente, qui durcirait beaucoup plus rapidement que la chaux. Après la prise du mortier, on enlève le sable, on lave la surface du mortier, puis lorsqu'elle est sèche on y étend trois couches successives de goudron de houille (coal-tar). Enfin, on la saupoudre avec du sable sec et très fin.

Deuxième procédé. — On recouvre le sol de l'atelier préalablement nivelé et damé, d'une couche d'argile sablonneuse qu'on pilonne fortement. Puis on étend à la surface de cette argile une légère couche de goudron de houille chaud et appliqué au pinceau de manière à en laisser le moins possible à la surface. On laisse sécher cette première couche et on en passe une seconde de la même manière. Ensuite on saupoudre la surface de sable fin et bien sec. On obtient ainsi au bout de quelques jours une surface unie, assez résistante, qu'on croirait bitumée et qui a l'avantage de ne coûter que dix à quinze centimes par mètre carré.

Un Encouragement au Progrès de l'Electricité

Par un arrêté du 14 décembre 1874, S. M. le roi des Belges a institué un prix annuel de 25,000 francs, destiné à encourager les œuvres de l'intelligence.

Le prix formant l'objet du troisième concours international ou mixte sera attribué, en 1889, « au meilleur travail sur les progrès de l'électricité comme moteur et comme moyen d'éclairage, sur les applications qui en sont ou peuvent être faites et sur les avantages économiques qui sont appelés à résulter de l'emploi de l'électricité. »

Les étrangers qui désireront prendre part au concours devront envoyer leurs ouvrages, imprimés ou manuscrits, avant le 1^{er} janvier 1889, au ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics à Bruxelles.

L'édition nouvelle d'un ouvrage imprimé ne sera admise qu'autant qu'elle renferme des changements et des augmentations considérables et qu'elle ait paru, comme les autres ouvrages, dans la période du concours, à savoir pendant les années 1885, 1886, 1887 ou 1888.

Les ouvrages peuvent être écrits dans l'une des langues suivantes : le français, le flamand, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.

Ce travail qui obtiendra le prix devra être publié dans le cours de l'année qui suivra celle où le prix aura été décerné.

Enfin, on croit devoir rappeler que le jugement du concours sera attribué à un jury nommé par S. M. le roi des Belges ; ce jury sera composé de sept membres, dont trois Belges et quatre étrangers de nationalité différente.

Nous serions heureux de voir nos électriciens français se préparer à ce concours, et prouver, par le succès, que la France tient toujours le monopole des sciences et des arts.

INFORMATIONS

Le *Journal officiel* a porté promulgation de loi tendant à autoriser les départements ci-après à emprunter :

Les Basses-Alpes, 167,000 francs pour travaux de construction d'une école normale d'institutrices ;

Oran, 180,000 francs pour construction d'une école normale d'institutrices ;

Indre-et-Loire, 405,450 francs pour installation d'une école normale d'institutrices ;

La Lozère, 250,000 francs pour travaux de chemins vicinaux de grande communication et des lignes ordinaires ;

Le Puy-de-Dôme, 654,300 francs pour établissement d'une école normale d'institutrices, travaux de chemins vicinaux et des routes départementales ;

Et le Tarn, 318,500 francs pour construction d'une école normale d'instituteurs.

Par décret du 15 janvier, est déclaré d'utilité publique l'établissement, dans le département de la Sarthe, suivant les dispositions générales des plans ci-dessus visés, de deux lignes de tramways, desservies par des locomotives, et destinées au transport des voyageurs et des marchandises entre Ballon et Marolles-les-Vaux-Brault, et entre Mayet et Maigny.

Billets d'aller et retour à prix réduits.

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée délivre toute l'année, sur son réseau, des billets d'aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, avec prix comportant une réduction de 25 pour cent sur les prix ordinaires :

De ou pour Paris, dans un rayon de 600 kilomètres.

De ou pour les gares de Lyon et celles de Marseille, dans un rayon de 250 kilomètres.

De ou pour les chefs-lieux de département et localités assimilées, dans un rayon de 150 kilomètres.

De ou pour les chefs-lieux d'arrondissement et localités assimilées, dans un rayon de 75 kilomètres.

Avis aux élèves teinturiers.

Les jeunes gens qui désirent être admis comme élèves teinturiers à la manufacture nationale des Gobelins, devront se faire inscrire avant le 28 février prochain, au bureau des manufactures nationales, 3, rue de Valois, ou au siège de la manufacture, 42, avenue des Gobelins.

Le nombre des élèves est fixé à six.

Les postulants devront justifier de leur qualité de Français, fournir le certificat d'études primaires (loi du 19 mai 1874, art. 9), et être âgés de 16 ans au moins et de 20 ans au plus.

La manufacture donne gratuitement l'instruction technique.

Le titre d'élève ne constitue aucun droit à l'admission ultérieure dans l'atelier de teinture.

Ministère des Finances.

Concours pour l'admission dans les bureaux de l'Administration centrale.

En vertu d'un arrêté en date du 16 décembre 1885, un concours sera ouvert, le 1^{er} mars 1886, au Ministère des finances, pour l'emploi de commis stagiaire et d'expéditionnaire stagiaire à l'Administration centrale des finances. Le nombre des places mises au concours est fixé à 15 pour les commis stagiaires et à 20 pour les expéditionnaires stagiaires.

Le nouveau fauculaire

Une enquête est ouverte sur l'avant-projet du chemin de fer fauculaire de la place Croix-Paquet au boulevard de la Croix-Rousse, présenté par M. Oisan-Chapon et accepté par le conseil municipal de la ville de Lyon, par délibération du 12 août 1885.

La durée de l'enquête est fixée à un mois, à partir du 28 janvier 1886.

Pendant ce temps, un exemplaire des pièces du projet sera déposé à l'Hôtel de Préfecture de Lyon (2^e division, 2^e bureau).

Les intéressés seront admis à prendre connaissance de ces pièces et ils pourront consigner sur des registres, ouverts à cet effet, les adhésions, les déclarations ou les oppositions qu'ils auraient à produire.

Concours international d'appareils anti-cryptogamiques et insecticides

Le ministère d'agriculture, d'industrie et commerce du royaume d'Italie, dans le but de favoriser et de faciliter l'application des remèdes en solution, en poudre ou en mélange contre les cryptogames et les insectes parasites des plantes cultivées, ouvre un concours international d'appareils anti-cryptogamiques et insecticides, qui aura lieu, au mois de mars 1886, à l'école royale de viticulture et d'œnologie de Conegliano (près Venise).

Le concours comprendra les pompes et instruments de pulvérisation.

Les demandes d'admission, accompagnées d'une note portant une brève description des objets ainsi que leur prix, devront être parvenues avant le 22 février 1886. Les machines envoyées au concours devront être rendues à la ferme modèle de ladite école avant le 1^{er} mars.

Concours régionaux

Les concours agricoles régionaux auront lieu, en 1886, dans les villes et aux époques suivantes :

Laval et Marseille, du 1^{er} au 9 mai.

Bourges, du 8 au 16 mai.

Agen et Lille, du 15 au 23 mai.

Evreux, du 22 au 30 mai.

Dijon et Limoges, du 29 mai au 6 juin.

Chambéry, Guéret et Sedan, du 5 au 14 juin.

Clermont-Ferrand, du 19 au 27 juin.

Pour être admis à exposer dans ces divers concours, on doit en faire la déclaration au ministre de l'agriculture. Cette déclaration devra être parvenue au ministère, à Paris, aux dates désignées ci-après :

Laval et Marseille, le 1^{er} janvier 1886.

Bourges, le 5 avril.

Agen et Lille, le 10 avril.

Evreux, le 20 avril.

Dijon et Limoges, le 25 avril.

Chambéry, Guéret et Sedan, le 1^{er} mai.

Clermont-Ferrand, le 15 mai.

On peut se procurer le programme de ces divers concours et les formules de déclarations au ministère de l'agriculture (bureau des encouragements), de onze heures du matin à une heure, à toutes les préfectures et sous-préfectures et aux bureaux du journal *L'Industriel du Rhône*.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Les tendances à la baisse qui se sont produites à la nouvelle de la crise ministérielle en Angleterre ont à peu près disparu. L'arrivée de M. Gladstone au pouvoir ne peut effrayer nos financiers qui voient en lui l'homme de la paix, même au détriment de l'orgueil britannique.

Le marché est un peu remis, sans toutefois permettre un encouragement à la hausse, même le plus petit espoir d'un enlèvement des cours.

Il faut en effet examiner la situation générale en Europe; elle est loin d'être satisfaisante au point de vue financier.

En Orient, Serbes et Bulgares sont en paix, mais il y a à craindre que cette paix ne soit de courte durée à cause des prétentions des Grecs.

Tous ces petits Etats veulent jouer un rôle, et par conséquent se passer de tutelle. Mais, il est à croire qu'avant de se lancer dans une affaire si risquée, qu'une guerre avec la Turquie, la Grèce, y réfléchira à deux fois. Une détente paraît imminente et s'il n'y a pas un secours assuré d'une grande puissance, il est à peu près certain que les Grecs désarmeront et n'oseront pas tenter l'aventure.

Tous ces armements n'ont pas amélioré les finances de ces puissances, aussi la Turquie est actuellement à bout de ressources, et si elle ne s'entend pas avec l'Angleterre, son banquier ordinaire, elle se trouvera fort en peine pour trouver les fonds nécessaires aux dépenses courantes.

Notre marché s'est peu ressenti de l'événement de Decazeville, ni de l'échec partiel de notre ministère, l'argent est en abondance et cherche un emploi. Du reste, la liquidation va commencer, et il est nécessaire d'égaliser les positions.

Nos rentes ont un marché suivi.

3 0/0, 81.50 et 81.45.

4 1/2, 110.40 et 110.45.

L'Italien, 97.45. Espagne 4 0/0, 55.10 et 55. Hongrie, 81.20. Autriche, 91. Russe 5 0/0, 99.95. Turc, 14.20. Egyptienne, 323.12.

Le Crédit lyonnais, très demandé à 516 87. On a coté du 5 au 15 février 521 25.

La Banque ottomane est maintenue à 499 25, mais avec peu d'espoir pour la hausse, à cause de la situation en Turquie. Quelques opérations en primes pour la liquidation du 1^{er} mars.

La Société lyonnaise, 595. Les actions de cette Banque sont rarement cotées; placées en bonnes mains, elles y restent.

Légère baisse sur les Chemins de fer: Lyon, 1,261; Nord, 1,552 20; Midi, 1,155; Orléans, 1,360; Autrichiens, 530; Lombards, 278 75; Nord-Espagne, 409 37; Saragosse, 331 25.

Suez, 2,172 60. Le départ de M. de Lesseps a produit une excellente impression sur les spéculateurs, aussi le Panama remonte à 397 50 et 403 75.

Quoi qu'il adienne de cette excursion, nous ne saurions trop engager nos lecteurs à profiter des hauts cours que pourront atteindre les actions du Panama pour s'en débarrasser.

La grande émission d'obligations à lots attendra la retour du grand Français, mais assurément il vaudrait mieux que son génie lui fasse employer les capitaux français en France et laisser aux Américains le soin de creuser ce canal.

Nos valeurs industrielles reprennent un peu d'activité, et les cours ont eu une augmentation assez sensible. Les fonderies principalement remontent. Si les commandes venaient un peu plus nombreuses, nous verrions certainement une hausse plus importante sur les cours actuels.

Les expériences comparatives des produits français avec les produits allemands, en Roumanie, ont été concluantes. Notre fabrication est, sans contredit, bien supérieure à celle des autres puissances, il est à espérer que cette supériorité étant reconnue les ordres ne feront pas défaut.

On a coté :

Fonderies. — De Terrenoire, 100; du Creusot, 1,060; de la Marine, 440; Franche-Comté, 102; Chât.-Commentry, 500; Firminy, 520; Saint-Etienne, 620; Usines Franco-Russe, 50.

Mines. — Montrambert, 936; St-Etienne, 278, 279; de la Loire, 216 50; Rive-de-Gier, 14.

Gas. — De Lyon, 1,057 50.

Bateaux-Omnibus. — 647 50.

Compagnie des Abattoirs. — 517 50.

Croix-Rousse. — 805.

Omnibus-Tramways lyonnais. — 610.

Carrières du Midi. — 215.

Le lundi 22 février 1886, il sera ouvert, en l'hôtel de la préfecture, à Vesoul, un concours pour l'admission aux emplois d'agent-voyer auxiliaire et surnuméraire.

Le programme et les conditions du concours sont déposés à la préfecture et au ministère de l'intérieur (service vicinal), où les personnes qui désirent concourir peuvent en prendre connaissance tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Ministère de l'Intérieur.

Le lundi 15 mars 1886, il sera ouvert, en l'hôtel de la préfecture, à Toulouse, un concours pour l'admission aux emplois d'agent-voyer cantonal.

Le programme et les conditions du concours sont déposés à la préfecture et au ministère de l'intérieur (service vicinal), où les personnes qui désirent concourir peuvent en prendre connaissance tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

TABLEAU DES ADJUDICATIONS DE TRAVAUX

Avis à Messieurs les constructeurs et entrepreneurs de travaux publics

Nos lecteurs trouveront chaque semaine dans *L'Industriel du Rhône* toutes les adjudications qui auront lieu dans la région lyonnaise et dans les départements qui se rattachent à cette région, notamment dans les départements suivants :

Rhône, Ain, Ardèche, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Doubs, Drôme, Gard, Hautes-Alpes, Haute-Loire, Haute-Saône, Haute-Savoie, Hérault, Isère, Jura, Loire, Puy-de-Dôme, Savoie, Saône-et-Loire, Var et Vaucluse.

De même que le résultat des adjudications qui ont eu lieu dans la semaine, avec le nom et le domicile de chaque adjudicataire et la nature des travaux adjugés.

Nous insérerons, en outre, les adjudications officielles de fournitures, et les grands travaux publics et particuliers.

L'administration du journal se met à la disposition des intéressés pour tous renseignements concernant les devis estimatifs des principales adjudications.

RHONE

Mairie de Lyon. — Prochainement. Réfection du pont du Palais-de-Justice. — Montant: 33,000 fr.

Mairie de Lyon. — Jeudi 4 février, à 2 heures. — Génie. Fournitures de lits de casernes en fer, nécessaires à la place de Lyon.

BOUCHES-DU-RHONE

Mairie de Marseille. — Mardi 2 février, à 4 heures. Groupe scolaire au quartier Meupenti.

Sous-Préfecture d'Aix. — Mardi 9 février, à 11 heures. Chemins vicinaux.

1^{er} lot. — Saint-Mitre. — Chemin vicinal n° 4, construction sur 2,035 m. 20. — Montant: 8,964 fr. 82.

2^e lot. — Eguilles. — Chemin vicinal n° 3, construction sur 1,974 mètres. — Montant: 14,336 fr. 79.

3^e lot. — Carry-le-Rouet. — Chemin d'intérêt commun n° 19, rectification sur 340 m. 80. — Montant: 2,313 fr. 24.

Mairie de Marseille. — Samedi 6 février, à 10 heures.

Nettoyage et lavage des effets d'habillement et de petit équipement affectés aux hommes de la réserve et de l'armée territoriale qui seront convoqués en 1886, 1887 et 1888.

Mairie de Marseille. — Vendredi 12 février, à midi. Fournitures diverses.

1^o Matériel nécessaire au magasin de réserve de Marseille; 2^o Objets et matières d'emballage nécessaires au magasin de réserve, à la réserve des médicaments et à l'hôpital militaire de Marseille.

Préfecture. — Lundi 15 février, à 2 h. 1/2.

Port de Saint-Louis-du-Rhône. — Tirant d'eau normale de 6 m. c. sous basses mers au port de Saint-Louis-du-Rhône.

Montant..... 548,250 fr.

A valoir..... 51,750

Total..... 600,000 fr.

LOIRE

Mairie de Saint-Etienne. — Samedi 6 février, 11 heures. Construction et entretien des ouvrages en maçonnerie dépendant de la voirie municipale en 1886, 1887 et 1888.

Mairie de Saint-Etienne. — Samedi 6 février, 11 heures. Orphelinat municipal. — Fournitures de pain, vin, viande et épicerie pendant l'année 1886.

Mairie de Luré. — Dimanche 21 février, 11 heures. Construction d'une maison d'école de filles. — Terrassements, fouilles, maçonnerie, couverture en tuiles, crépis, charpente, menuiserie, plâtrerie, peinture, serrurerie et vitrerie.

Montant..... 10,509 98

A valoir..... 440 02

Total..... 10,950 »

SAONE-ET-LOIRE

Mairie de Mesvres. — Dimanche 14 février, 11 heures.

Montant..... 9,458 fr. 83

Sous-préfecture d'Autun. — Vendredi 5 février, 2 heures.

Chemins vicinaux.

1^{er} lot. — Chemin de grande communication n° 17, de Marmagne à Saint-Berain. — Entretien de 1886 à 1890.

Construction de chemins vicinaux ordinaires.

2^e lot. — N° 1. — Cury sur 2,400 m. 18,000 fr.

3^e — N° 9. — Cury sur 637 m. 4,800 —

4^e — N° 3. — Essertenne sur 480 m. 4,500 —

5^e — N° 8. — St-Martin-de-Fommene sur 705 m. 17 6,700 —

6^e — N° 2. — Sampigny sur 660 m. 4,100 —

7^e — N° 4. — Eperully sur 503 m. 4,000 —

8^e — N° 7. — St-Léger-du-Bois sur 430 m. 5,500 —

9^e — N° 8. — St-Léger-du-Bois sur 330 m. 3,800 —

10^e — N° 5 bis. Grance-Verrière sur 3,040 m. 23,000 —

11^e — N° 7. — Anost sur 960 m. 5,500 —

12^e — N° 4. — Igornay sur 1,420 m. 9,000 —

13^e — N° 6. — Igornay sur 975 m. 5,500 —

14^e — N° 7. — Saint-Nizier-sous-Char sur 2,440 m. 16,600 —

DOUBS

Mairie de Besançon. — Mardi 16 février.

Artillerie.

Construction d'un magasin-caserne..... 19,383 80

Préfecture. — Samedi 20 février, 2 heures.

Canal du Rhône au Rhin. — Allongement des écluses 55, 54 et 53, avec abaissement du radier de l'écluse de garde 54 bis.

Terrassements, maçonneries et ferronneries..... 103,316 80

A valoir..... 36,683 20

Total..... 145,000 »

HAUTES-ALPES

Préfecture. — Samedi 20 février, à 2 heures.

Chemin de fer de Crest à Aspres-les-Veynes. — Construction du 11^e lot, longueur: 10,563 mètres.

Terrassements..... 555,889 49

Chaussées, caniveaux et cassis..... 16,378 45

Ouvrages d'art..... 1,130,326 29

A valoir..... 172,396 78

Total..... 1,875,000 »

HAUTE-SAVOIE

Préfecture. — Samedi 13 février, 10 heures 1/2. — Routes départementales.

1^{er} lot. — N° 1. — Rechargement, montant..... 19,000 »

2^e lot. — N° 2. — Rechargement, montant..... 29,000 »

3^e lot. — N° 3. — Rechargement, montant..... 19,000 »

HÉRAULT

Préfecture. — Lundi 1^{er} février, 2 heures.

Chemins de grande communication et d'intérêt commun.

1^{er} lot. — Chemin de grande communication n° 8, de Bédarieux à Saint-Affrique. — Construction à Avène.

Montant..... 109,461

A valoir..... 2,338 »

Total..... 112,000 »

2^e lot. — Chemin d'intérêt commun n° 5, de Lansargues à Saint-Christol. — Amélioration à Saint-Christol.

Montant..... 11,420 09

A valoir..... 203 74

Total..... 11,437 80

Mairie de Montpellier. — Lundi 8 février, à 2 heures.

Entreprise des moutures des blés remis par l'administration militaire.

ISÈRE

Mairie de Valbonnais. — 7 février, à 11 heures.

Chemin vicinal ordinaire n° 8.

Rectification sur 586 mètres 60 cent.

Montant..... 1,437 42

A valoir..... 362 58

Total..... 1,800 »

Mairie de Grenoble. — mercredi 17 février, à 2 heures.

Génie. — Travaux à la place de Grenoble et ses annexes, en 1886, 1887, 1888, 1889, 1890 et 1891.

JURA

Préfecture. — Jeudi 4 février, à 2 heures.

Route nationale n° 5, de Paris à Genève.

Entretien, pendant deux ans, sur 6,690 mètres, à Byarne, Sampanz, Monsières et Dôic.

Montant annuel..... 2,000 »

Sous-Préfecture de Poligny. — Lundi 8 février, à 2 heures.

Ecole communale de filles, à Arbois.

Montant..... 88,603 27

Le 1^{er} février. — Mairie de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure). — Construction d'égoûts, 216,331 fr. 50.

Le 2 février. — Préfecture de Seine-et-Oise. — Travaux de routes départementales (8 lots), 123,000 francs.

Le 2 février. — Mairie d'Épinal (Vosges). — Artillerie. — Construction d'un magasin à poudre, 79,435 fr. 41.

Le 2 février. — Paris. — Tribunal de commerce. — Création d'une bourse de commerce. — Mise à prix par an, 300,000 francs.

Le 3 février. — Paris. — Chemin de fer de l'État. — Ligne de Tours aux Sables-d'Olonne. — Etablissement de la station de Sammarçolles, 41,709 fr. 57.

Le 4 février. — Préfecture de l'Avayron. — Chemin de fer de Tournemire au Vigan. — Construction du 2^e lot, 3,730,330 fr. 50.

Le 5 février. — Préfecture de la Seine-Inférieure. — Port de Dieppe. — Passerelle et pont roulant métallique, 103,50 francs.

Le 6 février. — Mairie de Quimperlé (Finistère). — Concours pour la construction d'un marché couvert en fer.

Le 7 février. — Préfecture d'Athènes (Grèce) — Construction d'une digue et dragages au port de Kunri, 1,200,000 francs.
 Le 11 février. — Préfecture des Pyrénées-Orientales. — Port du Barcarès. — Déplacement de l'embouchure de l'Agli, 185,000 fr.
 Le 13 février. — Préfecture d'Indre-et-Loire. — Construction d'écoles (3 lots), 220,096 fr. 11.
 Le 16 février. — Paris. — Ministère des travaux publics et des beaux-arts. — Construction de nouvelles galeries de zoologie au musée d'histoire naturelle, 200,000 francs.
 Le 19 février. — Préfecture de l'Aisne. — Canal de Saint-Quentin. — Exhaussement de digues (2 lots), 72,000 francs.
 Le 20 février. — Mairie de Verdun (Meuse). — Artillerie. — Construction d'un magasin au matériel, 87,570 fr. 20.
 Le 20 février. — Hospice d'Orléans (Loiret). — Construction d'un pensionnat de vieillards (7 lots), 176,840 francs.
 Le 27 février. — Paris. — Chemins de fer de l'Etat. — Ligne de Marcevais à Libourne. — Haies vives et clôtures. 41,053 fr. 80.

BREVETS D'INVENTION

Déposés à Lyon, du 1^{er} au 25 janvier 1886.

Nous donnons, sous ce titre, tous les brevets d'invention déposés à la préfecture du département du Rhône; et pour tous renseignements en matière de brevets français et étrangers, s'adresser aux bureaux du journal.

6 janvier, MM. Carrier frères. — Système de mécanique à crochets pour tous métiers mécaniques d'unis et armures permettant de battre à pas ouvert ou à pas fermé.
 6 janvier, Falcot frères. — Joint universel à couteau pour curseur de romaine à manœuvre.
 11 janvier, Tabourin. — Un palier graisseur dit : Palier graisseur à lubrification automatique et continue.
 11 janvier, Mugnier. — Addition au brevet n° 169,060, pour ap-

pareil portatif pour le chargement des pièces de bois et autres matériaux.
 12 janvier, Pilla Darraincourt. — Pour aéro-gaz.
 15 janvier, Chervin. — Machine servant à la fabrication des tapis fils métalliques tournant.
 16 janvier, Million (André). — Perfectionnement à l'éclairage électrique.
 18 janvier, P. Bony. Perfectionnement dans les locomotives routières.
 20 janvier, Gérard. — Perfectionnement aux métiers circulaires ordinaires pour la fabrication du tulle Robin.
 21 janvier, L. Billaud. — Un nouveau système de propulseur.
 22 janvier, Faure. — Perfectionnement aux métiers de passementeries pour la fabrication des franges, filets, et avec torsion.
 22 janvier, Bussière (J.-B.). — Un nouveau genre de porteur-rideaux.
 23 janvier, Berthelot (J.-B.). — Un indicateur commercial des rues et adresses.

SPÉCIALITÉ DE VOLAILLES DE BRESSE

BEURRES NATURELS

Commission-Exportation

Concours de Coligny, 1882; de Bourg, 1883; de Dole, 1884. — Médailles de bronze, d'argent, d'or et d'honneur, obtenues à ces différents concours.

JEAN MORAND

Membre de la Société des agriculteurs de France

Vice-président du Comité agricole de Bourg

AUX FERMES DU POISIAT A BÉNY (Ain)

S'adresser à M. GILLOZ, expéditeur à Marboz (Ain)

DEMANDS EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Clôture, rue de Chartres, 142, à Bedin, y demeurant.
 Maison, rue du Parfait-Silence, 16, à Batime, par Garin, architecte, place des Terreaux, 3.
 Mur de clôture, rue Chaponnay, angle de la rue Créqui, 231, à Hébrard, rue de l'Hôtel-de-Ville 8.
 Kiosque d'attente, avenue de Saxe, près l'avenue des Ponts, à la Compagnie des Omnibus et Tramways.
 Clôture, rue du Château, 24, à Demaisons, rue Rachais, 24.
 Maison, rue de Sèze, entre la rue Vendôme et l'avenue de Saxe, à Janin, par Rivière, architecte, rue de la Barre, 6.
 Commencement d'alignement et nivellement, rues Bellecordière et de la Barre, aux hospices civils.

COURS DES MÉTAUX

BOURSE DE LYON — Vendredi 29 Janvier 1886

	Pr. cours	D. cours
Cuivre en lingot (Chili affiné), les 100 kilog...	117 50	112 50
— planche rouge.....	137 50	140 »
— — jaune.....	127 50	135 »
Etain Banca.....	255 »	
— Billiton.....	250 »	
Plomb doux (première fusion).....	32 »	33 »
— ouvré, tuyaux et feuilles.....	36 50	37 »
Zinc fondu (deuxième fusion).....	33 »	
— laminé en feuilles, Vieille-Montagne....	52 »	
— — autres marques.....	50 »	
Fer en barres, au coke première classe.....	17 »	
Sablerie (poterie).....	23 »	
Mercure.....	490 »	

Le gérant : R. POTY.

Imp. J.-B. MOSSET, cours de la Liberté, 70, Lyon.

Etude de M^e BOUDOT, notaire à Lyon, place des Terreaux, 9

VENTE APRÈS DÉCÈS AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par le ministère de M^e Boudot, notaire à Lyon

En la Chambre des adjudications des notaires de Lyon, sise avenue de l'Archevêché, 2

Le mercredi, 3 février, à une heure de relevée

D'UN CABINET D'INGÉNIEUR CIVIL

Sis à Lyon, rue de l'Hôtel-de-ville, 31, et dépendant de la succession de M. Louis Bachelu, en son vivant ingénieur civil, décédé le 18 décembre 1885

MISE A PRIX : 6,000 FRANCS

Il y aura adjudication même sur une seule enchère.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Boudot, notaire à Lyon, place des Terreaux, 9, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE A L'AMIABLE

En bloc ou en détail

UN BEAU MATÉRIEL

DE TRAVAUX DE CHEMIN DE FER

Composé de : 80 wagons remis à neuf (voie de 1 mètre et de 80 centimètres), 120 tonnes de rails Vignole, du poids de 9 kil., chariots, tombereaux, trucs, brouettes, outils et engins divers.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE DE LINGERIE

19, cours Gambetta, Lyon

V^{ve} MAZAIRA

Trousseaux, Layettes, Rideaux, Toiles, Tissus, Linge de table etc. Commission. — Exportation.

CONSTRUCTION DE MACHINES

PIERRON & F. DEHAITRE

CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS

PARIS — 6, rue d'Oran, 6. — PARIS

Spécialité de machines et d'appareils pour apprêteurs, blanchisseurs, teinturiers, imprimeurs sur étoffes. Le blanchiment et les industries textiles. — Machines et appareils pour l'imprimerie typographique et lithographique; pour la papeterie, la reliure et le cartonnage.

L. HERAUD, ingénieur-représentant, 30, cours Morand, Lyon.

A ACHETER

HANGARS D'OCCASION

La ville de Caen a besoin de Hangars en bois ou en métal, de 10 à 15 mètres de largeur sur une centaine de mètres de longueur. — Adresser : prix et renseignements à M. le maire de Caen.

CANAL DE PANAMA

Appel du Versement du troisième Quart

Le versement du troisième quart, exigible du 1^{er} au 5 février, est reçu au COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS, rue Neuve, 23, chargé d'estampiller les titres.

A VENDRE D'OCCASION

Matériel industriel et pour Entrepreneurs de Travaux publics

Locomotives à la voie normale et à la voie d'un mètre.
 Locomobiles et machines fixes.
 Wagons et wagonnets à toutes voies.
 Rails de tous systèmes, et traverses.
 Outillage de toute espèce.
 Broyeurs et concasseurs.
 Menuiserie neuve et d'occasion.
 Colonnes en fonte et fers à plancher.
 Appareils de sucrerie, raffinerie et distillerie, et matériel de fonderie de zinc.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du journal.

MOTEUR A GAZ VERTICAL

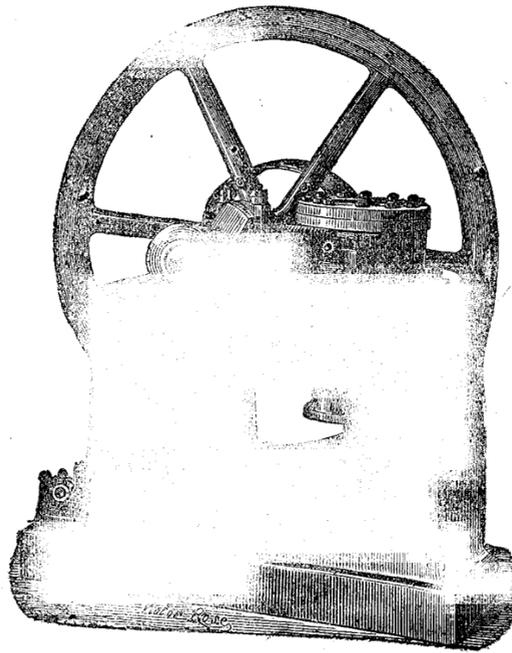
SYSTÈME BÉNIER, breveté s. g. d. g.

Moteur vertical simplifié pour petites forces

MANCEY ET FOURNIER

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

LYON — 148, avenue de Saxe, 148 — LYON



LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUTES LES MACHINES A GAZ
 Simplicité et Solidité

RATTRAPAGE DE JEU A TOUTES LES ARTICULATIONS

Marche régulière et silencieuse

MISE EN MARCHÉ TRÈS FACILE

Nettoyage facile de tous les Organes

AVIS

Les habitants de la commune de Charbonnières sont prévenus qu'en exécution des articles 5, 6 et 7 de la loi du 3 mai 1841, et ensuite du décret en date du 12 janvier 1886, qui a déclaré d'utilité publique la création d'une place publique au hameau des Eaux, sur le territoire de ladite commune de Charbonnières, le plan parcellaire des propriétés à occuper pour l'exécution de ce projet et l'état indicatif des noms de chaque propriétaire, tels qu'ils sont inscrits sur la matrice des rôles, sont déposés à la mairie de la même commune, où chacun pourra en prendre connaissance pendant huit jours consécutifs, à dater de la publication du présent avis.

Le mercredi 17 février 1886, à trois heures après-midi, la Commission exécutive du Conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon adjugera, dans la salle de ses assemblées, passage de l'Hôtel-Dieu, 44, sur soumissions cachetées, la fourniture de :

3,000 quintaux métriques de Blé froment

Le cahier des charges est déposé au secrétariat des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 44, où l'on peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, de deux à quatre heures de l'après-midi. Les soumissions doivent être déposées le 17 février 1886, au plus tard, à l'ouverture de la séance.

Le Secrétaire général du Conseil d'administration, Emile GÉNIN.

Ligne directe de Paris-Havre à New-York

Trains transatlantiques spéciaux entre Paris et le Havre

Correspondance avec tous les petits ports des Etats-Unis, du Canada et tous les ports du Pacifique, par le Central-Railway

Paquebot Amérique, capit. Santelli, lieutenant de vaisseau, partira du Havre le 6 février, à 9 h. du matin.

Paquebot Canada, capit. Parcel, capitaine au long cours, partira du Havre le 13 février, à 3 h. du soir.

Paquebot Labrador, capit. Périer d'Hauterive, capitaine au long cours, partira du Havre le 20 février, à 8 h. du matin.

Agence Agricole et Viticole

VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

192 premiers Prix et Médailles

Construction d'instruments d'agriculture et de viticulture. — Fabrique d'engrais chimiques pour toutes cultures. — Sulfure de carbone, pils, barils en fer. Envoi franco de renseignement et catalogues.

HUILES MINÉRALES

DÉPÔT GÉNÉRAL :

LYON. — 87, rue Cuvier — LYON

CLAUDY, Ingénieur

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

ANCIENNE MAISON H. ALBERT

J.-B. MOSSET

LYON — 70, cours de la Liberté, 70 — LYON

Affiches, Journaux, Labels | Livrets de Société, Factures
 Circulaires | Mandats
 Lettres de Mariage, de Naissance | Thèses de Médecine et de Droit
 Cartes de Visite | Cartes d'Adresse

LETTRES DE FAIRE PART ET DE DÉCÈS

AVIS AUX ACTIONNAIRES

DU

CANAL DE LA BOURNE

Les actionnaires du Canal de la Bourne sont informés que l'assemblée générale, d'abord fixée au 25 janvier dernier, sera définitivement tenue le lundi 15 mars 1886, à dix heures du matin, dans les bureaux de la direction, 28, rue de la Gare, à Valence.

ÉMAUX BRESSANS Médailles aux Expositions
 d'Amsterdam, Bourg, Lyon, Melbourne, Nice, Paris, Philadelphie et Vienne.

Amédée FORTNET, à Bourg (Ain)

E. CHAZOTTES, GRAND & C^{IE}

29, cours Gambetta, Lyon

Architecture industrielle. — Installation d'Usines. — Electricité. — Recherches minières. — Etudes et Travaux. — Obtention de Brevets français et étrangers. — Formation de Sociétés.

Cabinet de neuf à onze heures et demie du matin et de deux à cinq heures du soir.